

AFRICAN UNION

**African Committee of Experts on the
Rights and Welfare of the Child**



UNION AFRICAINE

**Comité Africain d'Experts sur les Droits et
le Bien-être de l'Enfant**

الاتحاد الأفريقي

"Une Afrique digne pour les enfants"

UNIÃO AFRICANA

Boite Postale: 3243 Roosevelt Street (Old Airport Area), W21K19, Addis Abeba, Ethiopie

Tel: (+251 1) 551 3522 Fax: (+251 1) 553 5716 Site web : www.acerwc.org

LETTRE OUVERTE DU PRESIDENT DU COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

S.E. Macky Sall,

Président de la République du Sénégal

Excellence,

Le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant, un organe de l'Union Africaine qui a été créé par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), pour veiller à la mise en œuvre de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, a appris avec grande satisfaction et appréciation, votre décision sur les mesures visant à éradiquer le phénomène de la mendicité des enfants dans les rues de Dakar. La décision arrive au moment opportun où nous célébrons l'Année Africaine des droits de l'Homme, en prélude à la 27^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine.

Comme vous le savez, le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant a été préoccupé par la situation de ces enfants en situation de vulnérabilité, et a recommandé lors de sa 23^{ème} Session Ordinaire, tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, le 15 Avril 2014, suite à une Communication / plainte introduite par les organisations de la Société Civile, alléguant des violations de plusieurs Articles de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE), Charte à laquelle la République du Sénégal est partie (la Décision est disponible à l'adresse <http://www.acerwc.org/communications/>)

Ces Recommandations ont été soumises après avoir examiné la plainte, ainsi qu'après avoir échangé avec les autorités compétentes du Gouvernement du Sénégal. À cet égard, le Comité tient également à remercier le Gouvernement du Sénégal, pour avoir saisi ses plus hauts fonctionnaires afin de travailler avec le Comité sur cette question d'une manière franche et constructive.

Le Comité, par conséquent, apprécie hautement cette première étape décisive et exhorte respectueusement Votre Excellence de continuer à poursuivre les efforts pour assurer la pleine mise en œuvre des Recommandations du Comité. En outre,

l'utilisation des enfants sous la forme de la mendicité étant une question transfrontalière, le Comité voudrait également attirer l'attention de Votre Excellence sur la nécessité de travailler avec les pays voisins, et à coopérer avec toutes les parties prenantes pour lutter contre le phénomène en recourant à une approche holistique.

Le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant saisit cette occasion pour vous renouveler, Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal, les assurances de sa très haute considération.

Prof Benyam Dawit Mezmur
Président du Comité Africain d'Experts sur
les Droits et le Bien-être de l'Enfant (CAEDBE)